

Projet pédagogique Les « Murs »

Grand Concours de légendes 2009-2010 Sur les photos de l'exposition « Murs » au Pont de la Machine

Contexte :

Du **9 novembre 2009 au 31 Janvier 2010**, se déroulera au Pont de la Machine, une exposition de photos sur le thème des « **Murs** », organisée par l'association Imaginaid et sous le patronage de la Ville de Genève. Une exposition qui vise à sensibiliser le public et en particulier les jeunes à ce Mur qui cloisonne notre société d'ici et d'ailleurs.

Le 9 novembre 1989, tombait le Mur de Berlin. Plus jamais cela avait-on dit ! Pourtant la tentation du mur et de l'hypersécurisation comme solution de protection contre l'altérité menaçante, dérangement ou simplement différente n'a jamais été aussi forte qu'aujourd'hui partout dans le monde et dans bien des esprits. Sous le patronage de la Ville de Genève, cette exposition présente des témoignages visuels amenés par de grands photographes d'hier et d'aujourd'hui qui ont documenté les murs de séparation à travers le monde, Berlin autrefois, l'Arizona, Jérusalem, Ceuta et bien d'autres aujourd'hui.

L'exposition « **Murs** » témoigne des réalités sociales et humaines, pose le constat inquiétant d'un emmurement croissant, tout en donnant la part belle à la représentation symbolique et métaphorique du mur de séparation et de son ancrage dans le paysage. L'exposition n'a pas pour objectif de proposer un documentaire exhaustif sur la diversité des murs dans le monde. Elle ne se veut ni partisane ni prosélyte.

Comité d'organisation :

La Fondation Earth Focus, en collaboration avec l'Ecole Internationale de Genève, le DIP et Imaginaid, a souhaité profiter de l'événement pour lancer un concours de légendes. Ce comité d'organisation coordonne l'organisation du concours et prend tout décision utile à son bon déroulement. Il veille à l'application du règlement et statue sur les éventuelles demandes de dérogation.

Objectifs et sujet du concours :

Ce concours vise à inciter les **élèves du cycle d'orientation et du post-obligatoire des écoles publiques et privées de Genève**, à mener une réflexion sur la thématique des murs de séparation territoriale et sur leurs enjeux divers et variés. Il s'agit également de leur faire percevoir que **le Mur** peut aussi être une barrière psychologique, culturelle, linguistique, de mode de vie ... Après avoir confronté leurs élèves aux photographies, dans le cadre de visites guidées de l'exposition, les élèves et leurs professeurs sont invités à participer à ce grand concours de légendes.

Chaque photo de l'exposition sera dotée d'un numéro. Lors de la visite, les élèves participant au concours choisissent **3 photos** parmi celles exposées (en indiquant leurs numéros) et rédigent une légende.

Chaque classe choisit ensuite, selon ses propres critères, **3 légendes** qu'elle soumet au concours. Les légendes pour chaque photo ne doivent pas dépasser les **400 mots**. Si une réflexion engagée par la classe fait ressortir un texte ou document plus approfondi, celui-ci peut être soumis au concours sur la coopération internationale, dans la rubrique littéraire. Voir : www.genevedecouverte.ch.

Participants et catégories du concours :

Toute classe d'école de cycle ou du post-obligatoire, publique ou privée de Genève ayant visité l'exposition peut participer à ce concours. Ce concours est ouvert aux classes d'élèves de **12 à 19 ans**.

Deux catégories sont constituées en fonction de l'âge des participants :

- une catégorie Secondaire I : cycle d'orientation ou équivalent (12-15 ans)
- une catégorie Secondaire II : post-obligatoire ou équivalent (16-19 ans)

Règles communes à toutes les catégories :

- ✓ Le texte soumis au concours est l'œuvre d'un élève ou issu du travail d'une classe. Sa forme peut être diverse : texte, poésie, conte, réflexion, etc.
- ✓ Le texte ne doit pas comporter plus de 400 mots, y compris le titre s'il en existe un.
- ✓ Le texte doit être directement et clairement lié au **numéro de la photo** de l'exposition auquel il se réfère et à la **thématique du Mur**.
- ✓ Tout participant s'engage à faire parvenir aux organisateurs une œuvre inédite, dont il est lui-même l'auteur.
- ✓ Les légendes peuvent être rédigées en **français, anglais, italien, allemand ou espagnol** selon le souhait de l'élève ou du professeur.
- ✓ Les sources extérieures (citations) utilisées doivent être explicitement mentionnées comme telles.

Exclusion :

Les travaux suivants seront exclus du concours :

- les travaux incomplets ou hors sujet
- les textes comportant des propos diffamatoires, injurieux ou racistes
- aucun plagiat ne sera toléré

Déroulement du concours et délais :

Ouverture des inscriptions : dès le 10 novembre 2009

Remise des dossiers : avant le **12 février 2010**

Délibération du Jury : du 15 Février 2010 au 15 Mars 2010

Remise des Prix :

- ✓ Pour le secondaire I : le 24 mars 2010 en ouverture du colloque organisé sur ce thème
- ✓ Pour le secondaire II : 3 mai 2010 en ouverture du colloque organisé sur ce thème

Jury du concours :

Chaque catégorie sera évaluée par un jury constitué de membres des partenaires impliqués dans l'organisation du projet, disposant des compétences nécessaires. Il sélectionnera les 2 meilleures légendes quelle que soit la langue de rédaction utilisée.

Le participant accepte les décisions du jury et s'engage à n'effectuer aucun recours.

Les membres du jury doivent s'abstenir d'évaluer les textes rédigés par des personnes avec lesquelles ils ont des liens personnels.

Critères d'évaluation :

Les textes seront évalués en tenant compte notamment de :

- la qualité des textes soumis
- l'originalité
- l'investissement consenti
- le lien avec la thématique du concours

Prix du concours :

La meilleure légende de chaque catégorie recevra un prix à caractère culturel et en lien avec la thématique, pour l'ensemble des élèves de la classe concernée.

Les autres légendes soumises au concours seront publiées dans la **revue Objectif Terre** et sur le **site Internet de la fondation Earth Focus** www.earthfocus.org afin de valoriser le travail réalisé par chacun.

Modalités de participation et inscriptions :

Un seul dossier par classe est admis. Chaque dossier doit être constitué :

- Des 3 légendes choisies avec le numéro des photos auxquelles elles se réfèrent
- Du formulaire de candidature rempli en bonne et due forme

Le formulaire peut être téléchargé sur le site www.earthfocus.org ou demandé par email ou téléphone aux coordonnées mentionnées ci-dessous.

Pour les dossier envoyés par email :

Le formulaire de candidature ainsi que les légendes devront être retournées sous format word ou équivalent.

Les dossiers doivent être renvoyés **avant le 12 février 2010**, si possible par email aux coordonnées suivantes :

Fondation Earth Focus
Concours de légendes 2010
Tel: 022 704 35 14

Nicola Spafford Furey
079 202 17 65
nicola@earthfocus.org

ou Sandra Brazzini-Mourier
078 834 58 03
sandra@earthfocus.org

Droits :

La Fondation Earth Focus et ses partenaires se réserve le droit de présenter et de diffuser librement tout ou partie des dossiers remis, dans le cadre de la promotion de ses activités, après en avoir avertis les auteurs et les avoir mentionnés explicitement.

Les dossiers primés resteront la propriété de la fondation Earth Focus et de ses partenaires, les lauréats restant les uniques détenteurs des droits d'auteur.

Modification des modalités et acceptation du règlement :

La participation au concours requiert l'acceptation totale et sans réserve du présent règlement. En participant au concours, le participant exprime son accord avec le règlement. Le non respect du règlement entraîne l'annulation de la candidature.

Toute contestation relative à l'interprétation ou à l'application du présent règlement sera tranchée définitivement par le comité d'organisation, sans autre forme de recours.

Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier le règlement, voire de reporter ou d'annuler la tenue du concours si des circonstances le justifient.

Fait le 21 Septembre, à Genève.

Projet pédagogique Les « Murs »

Grand Concours de légendes 2009-2010 Exposition de photos « Murs » au Pont de la Machine

Formulaire de candidature :

A envoyer avec le formulaire de légendes.

Délai : 12 février 2010

Nom (du professeur) :

Prénom (du professeur) :

Ecole :

Adresse :

Classe :

Nombre d'élèves participants :

Téléphone :

Email :

Règlement lu et approuvé :

Lieu et date :

Signature du professeur :